

Sécurité de la vieillesse—Loi

Deux ministres des Finances ont été impuissants à s'attaquer aux problèmes contre lesquels le pays se débat. Alors que toute la question des taux d'intérêt est décidée par le gouvernement, des ministériels essaient sans cesse de blâmer la situation internationale, de prétendre que le gouvernement ne peut rien faire, que les responsables sont les États-Unis, l'Europe, le Japon. Mais les Communes et le gouvernement ont le contrôle sur les taux d'intérêt. Ils ont autorité sur le gouverneur de la Banque du Canada et les taux d'intérêt pourraient être rabaisés, mais la dépression a été voulue par le gouvernement. Les taux d'intérêt élevés ont tout simplement étouffé les consommateurs. Ces derniers ne pouvaient pas emprunter. Ils ont dû refinancer des hypothèques. Les loyers ont augmenté. Des problèmes de toutes sortes minent les structures de l'économie canadienne. L'imposition de la clôture, le silence des libéraux qui ne transmettent pas de message pour expliquer ce que la mesure a de bon, laissant à l'opposition le soin de prouver qu'elle est répréhensible, laissent les personnes âgées dans une ignorance réelle sur les raisons pour lesquelles le projet de loi C-131 a été présenté.

La plus grande perte, c'est celle de la réputation du Parlement qui a été ruinée au fil des années. Les députés fédéraux et provinciaux viennent tout de suite après les assassins et les violeurs pour ce qui est du respect et de l'appui qu'on leur accorde dans la société canadienne. Comment les gens âgés, les Canadiens qui ont plus de 65 ans, peuvent-ils faire confiance au gouvernement? Quel sort les attend? Au cours des deux prochaines années, chacun d'eux se fera enlever \$300. Que se passera-t-il dans quelques années?

Une analyse critique de l'évolution des pensions au Canada depuis 31 ou 32 ans permet de constater que le régime connaît toujours ses meilleurs moments à l'approche des élections. Je suis persuadé qu'au cours de l'année 1984, le gouvernement annoncera une quelconque augmentation des pensions. Il y aura ensuite une réforme des pensions et l'on ressuscitera le Livre vert. C'est ce qui s'est passé en 1971, immédiatement avant les élections fédérales de 1972.

Mme Mitchell: Manigances!

M. Fulton: On sait de quoi les libéraux sont capables en fait de tactiques et de manigances pour piéger les citoyens âgés et les travailleurs du Canada et les empêcher d'y voir clair.

En fait de confiance, comment les Canadiens qui sont dans la cinquantaine ou la soixantaine avancée peuvent-ils faire des projets d'avenir? L'évolution future du régime de pension est une énigme. Pour donner un exemple, si les hôpitaux manquaient de lits, si les citoyens faisaient la queue pour se faire hospitaliser à la suite d'une soudaine épidémie à Smithers, à Vancouver ou à Ottawa, la direction de l'hôpital ne déciderait certainement pas de fermer les portes de l'institution ou de limiter le nombre de lits, quoique cette solution serait certainement préconisée par certains éléments de notre société. Pourtant, quand nous avons vraiment besoin d'une protection contre l'inflation, quand il faut que le financement de la caisse d'assurance-chômage ou des caisses de retraite soit lié à l'indice des prix à la consommation, et quand le gouvernement se retrouve à court d'argent, où le gouvernement va-t-il trouver l'argent dont il a besoin? Il le prend à ceux qui sont le moins capables de s'organiser. Les grandes entreprises ont des démarcheurs à plein temps ici même à Ottawa. Si le gouvernement essayait d'enlever cet argent aux grandes entreprises, il provoquerait une véritable tempête. Le gouvernement se retourne

donc vers les retraités, dont beaucoup vivent dans les régions rurales; ces gens-là n'ont pas les revenus nécessaires pour s'organiser et exercer des pressions efficaces à Ottawa, et ce sont donc eux qui sont frappés de plein fouet. Ce sont ces citoyens, comme l'a dit le député conservateur, qui se font botter le derrière par le gouvernement.

Et que dire de Dome? Le gouvernement a donné plus de 500 millions de dollars à cette entreprise. Le contrat tout entier était basé sur des taux d'intérêt élevés, des hausses du coût de la vie et l'indice des prix à la consommation. Tout cela a été prévu par des économistes en vue de protéger une grande entreprise comme Dome, qui n'a pas réellement besoin d'une protection de ce genre.

Le gouvernement a englouti 100 millions de dollars dans Consolidated Computers, ici même à Ottawa, et il a par la suite vendu cette entreprise aux enchères, récoltant \$100,000. On a jeté par la fenêtre une somme de 100 millions de dollars en l'investissant dans une entreprise gouvernementale que l'on n'avait même pas pris la peine d'évaluer correctement. Au lieu de distribuer cet argent aux retraités, on l'a jeté par la fenêtre.

Quand le bill C-131 entrera en vigueur, après la fin forcée du débat, et peut-être après l'adoption de quelques amendements, que se passera-t-il? Le parti libéral verra sa cote de bassesse augmenter encore d'un cran. Ce sont encore les libéraux qui s'acharnent sur les moins bien nantis, sur les citoyens les moins en mesure de se défendre.

Pour les retraités, la première étape sera une baisse nette de leur revenu pour les deux premières années, 1983 et 1984. Deuxièmement, si l'on revient à la pleine indexation, ce qui est aléatoire, je suis certain que cette mesure sera liée à une quelconque promesse électorale, et les retraités ne pourront jamais rattrapper le retard qu'ils auront accumulé au cours de ces deux années. Plus d'un million de Canadiens, dont plus de la moitié sont des femmes, seront touchés par ce bill. D'après les propres chiffres du gouvernement, et non pas en se basant sur les chiffres avancés par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin), qui ne sont qu'un exercice de jonglerie, on calcule que les retraités qui touchent uniquement la pension de vieillesse subiront une perte nette de \$300 en 1983 et 1984, plus une nouvelle perte de \$604 au cours des deux années suivantes étant donné que l'on aura enlevé toute valeur à la formule habituelle d'indexation. La perte nette au cours des quatre prochaines années sera de l'ordre de \$900.

● (1250)

Je peux certainement parler au nom des vieillards de ma circonscription, qui habitent aux Îles Reine-Charlotte, à Prince-Rupert, Terrace, Kitimat, Hazelton, Smithers, et ainsi de suite jusqu'au Yukon; on trouve dans cette région beaucoup de villages autochtones qui comptent une forte proportion de personnes âgées. A Cassiar, Atlin, Good Hope Lake et dans d'autres minuscules agglomérations, il y a des personnes âgées mais pas de maisons de repos, comme dans la plupart des villes du Canada. Il n'y a pas de services spéciaux, pas de cantines ambulantes pour bien des personnes âgées.

En leur prenant \$900, on risque de les priver des petits cadeaux qu'elles allaient faire à leurs petits-enfants, des repas spéciaux qu'elles allaient s'offrir, de vêtements, d'un objet pour leur appartement, du logement qu'elles louent ou encore de la maison qu'elles habitent. Pour les députés, cela ne représente